



Cultures légumières

Région Normandie

BSV Normandie n°16 du 18 juillet 2019

Les semaines se suivent et se ressemblent avec des conditions toujours estivales. Un petit risque d'averse est annoncé pour samedi avant une hausse des températures. Cette météo est toujours favorable à de nombreux insectes pour lesquels les populations augmentent. Avec ces conditions, les cultures souffrent du manque d'eau.

L'essentiel de la semaine

- Poireau** : thrips, les conditions sont toujours très favorables.
- Oignon** : les conditions climatiques sont très favorables aux thrips.
- Chou** : présence de chenilles.
- Salade** : présence de chenilles et thrips selon les secteurs.
- Carotte – Persil - Céleri** : mouche carotte, globalement vol quasi nul.

SOMMAIRE :

POIREAU2
 OIGNON4
 CHOU5
 SALADE7
 CAROTTE-PERSIL-CELERI10
 Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent13
 FOCUS Désherbage mécanisé.....13

FOCUS DESHERBAGE MECANISE :

Le projet CasDAR 775

« Agroéquipements et agroécologie : muscler le conseil pour allier économie et performance »

Partenaires financiers



Partenaires scientifiques et techniques



Détails en fin de bulletin page 13



Animatrice référente
 Marie-Laure BLANC
 FREDON BN
 02.31.46.96.53
 ml.blanc.fredonbn@wanadoo.fr

Animatrice suppléante
 Marielle SUIRE
 CA 76
 02.35.59.47.50
 marielle.suire@seine-maritime.chambagri.fr

Directeur de la publication
 Daniel GENISSEL
 Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur www.chambre-agriculture-normandie.fr

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto2.



POIREAU :

Suivi :

Dépt	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		1 parcelle	
	La Haye Pesnel	1 parcelle en AB	
	Mont Saint Michel	5 parcelles	
50	Créances	6 parcelles	
	Surtainville	2 parcelles en AB	De reprise à croissance du feuillage
	Val de Saire	6 parcelles dont 1 en AB	
	Val de Reuil	1 parcelle AB uniquement piégeage teigne	
27		1 parcelle	
76		1 parcelle	

Thrips :Observations :

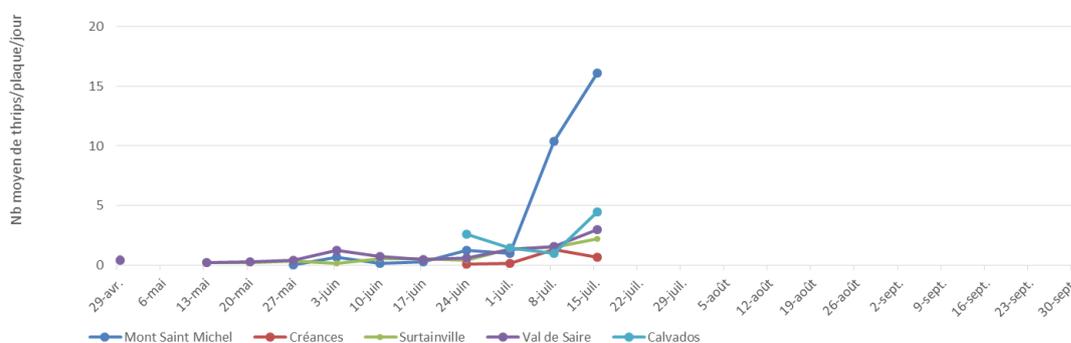
Des thrips sont toujours présents dans la majorité des parcelles du réseau.

Secteur	Observations
- Calvados	Comme la semaine dernière, présence stable : thrips adultes, larves et piqûres sur 100% des plantules avec des effectifs de +4 thrips/plant.
- Mont St Michel	Présence de thrips adultes dans les cinq parcelles sur 4 à 88% des plants (moyenne du bassin : 49% plants avec thrips contre 40% la semaine dernière).
- la Haye Pesnel	Présence de thrips sur 80% des plants de la parcelle en AB.
- Créances	Des thrips adultes et des larves ont été notés dans quatre parcelles conventionnelles sur 80 à 100% des plants et sur 98% en parcelle AB.
- Val de Saire	Des thrips ont été notés dans toutes les parcelles du réseau sur 24 à 48% des plants en conduite conventionnelle et 44% dans la parcelle conduite en AB.
- Surtainville	Des thrips ont été relevés sur 36 et 44% des plants dans les deux parcelles suivies sur ce secteur.
- Seine-Maritime	Des thrips sont présents sur la totalité des plants de la parcelle observée.
- Eure	Il n'a pas été noté de thrips dans la parcelle observée.

Relevé des pièges :

Les captures sont globalement en augmentation sur tous les secteurs sauf le secteur de Créances.

Evolution des captures de thrips Manche 2019



Evolution du risque : des thrips sont présents dans la majorité des parcelles du réseau et les conditions climatiques actuelles et annoncées sont toujours **très favorables** à leur développement. Le risque est **important**. Observez très régulièrement vos parcelles.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

AGRIAL, Association Bio Normandie, Biopousses, Chambres d'Agriculture de Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Basse-Normandie, SILEBAN et les producteurs

Teigne :Observations :

Aucune chenille n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Relevé des pièges :

Une première capture a été enregistrée cette semaine dans la Manche sur le secteur de Coutances.



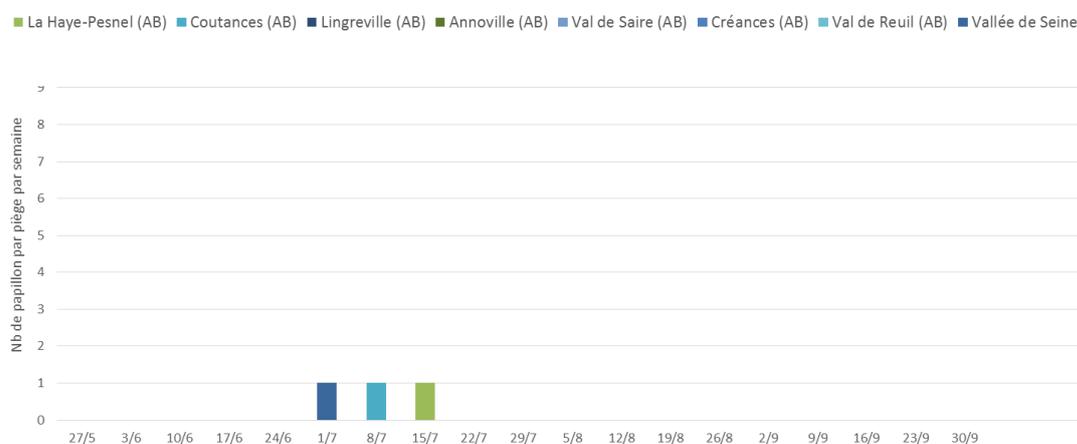
Attention risque de confusion possible dans les pièges

Teigne du poireau
(1 point blanc)

Teigne des crucifères
(1 ligne blanche)



Evolution des captures de teigne du poireau normandie 2019

Evolution du risque :

Quelques captures sont enregistrées dans le sud manche. Le risque débute dès la présence de chenilles. Observez attentivement vos parcelles.

Rouille :

La présence de cette maladie est observée essentiellement sur les feuilles les plus âgées :

- Créances : 2 parcelles sur 12 à 20% des plants.
- Val de Saire : 3 parcelles sur 12 à 44% des plants.

Prophylaxie : privilégiez les variétés peu sensibles.

Evolution du risque : le temps chaud et sec limite son développement. Le risque reste faible à suivre en cas d'averse ou de brume. Il est fonction de la sensibilité variétale et du créneau de production.

Rouille (Sileban)

**Alternaria :**

Cette maladie est notée dans deux parcelles du nord Cotentin sur 12 à 60% des plants.

Evolution du risque : pour se développer ce champignon a besoin de conditions chaudes et humides. La météo sèche actuelle est peu favorable à ce champignon. Toutefois, les humidités persistantes du matin et les irrigations peuvent favoriser ce champignon.

OIGNON :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		2 parcelles bulbilles 4 parcelles semis	Pour les semis : début bulbaison.
50	Mont St Michel	1 parcelle semis 2 parcelles bulbilles	Pour les bulbilles : tombaison.

Mildiou :

Des taches ont été observées dans une parcelle de bulbilles et une parcelle de semis au Mont Saint Michel. Dans le Calvados des plants contaminés ont été observés dans une parcelle du réseau.

Prophylaxie :

- Rotation : respectez une rotation minimum de 5 ans entre alliées, surtout s'il s'agit d'oignons ou d'échalotes.
- Variété : bien choisir sa variété, il existe des variétés tolérantes ou résistantes au mildiou.
- Thermothérapie : utilisez la thermothérapie pour les bulbilles (plants trempés dans l'eau chaude afin d'éliminer les formes de conservation présentes sur les bulbes).
- Enherbement : maîtrisez l'enherbement afin d'assurer une bonne aération de la culture.
- Fertilisation : raisonnez les apports d'azote afin d'éviter les excès qui fragilisent la plante vis-à-vis de la maladie.
- Parcelle : préférez une parcelle bien drainée et aérée, évitez les densités élevées, pour limiter la durée d'humectation du feuillage.
- Déchets : gérez les tas de déchets qui sont des sources potentielles de la maladie.
- Irrigation : raisonnez l'irrigation de façon à éviter une humidité prolongée sur le feuillage.

Evolution du risque :

Les cultures d'oignon sont sensibles au mildiou causé par le champignon *Peronospora destructor* à partir du stade 2 feuilles.

Avec le temps sec actuel, la pression est faible sur les secteurs indemnes.

Restez vigilants néanmoins sur les zones avec des foyers déclarés car les nuits plus fraîches, la présence de rosée et la végétation parfois abondante sont favorables au mildiou.

Thrips :

Mont Saint Michel : comme la semaine dernière, des thrips adultes et larves sont présents sur 80 à 100% des plants observés. Cependant les effectifs présents sont différents selon les parcelles.

Nuisibilité :

Sur oignon, les thrips sont souvent peu préjudiciables sauf en cas de populations importantes en conditions très favorables (temps chaud et sec). Pour l'oignon blanc botte, le feuillage peut être déprécié en cas de forte population.

En conditions non irriguées, les oignons peuvent être un réservoir à thrips qui peuvent en cas de conditions favorables et en fin de cultures des oignons investir les cultures adjacentes de salades et de poireaux.

Evolution du risque : les conditions climatiques actuelles et annoncées pour cette fin de semaine sont toujours **très favorables** au développement des thrips.

CHOU - NAVET :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		3 parcelles cabus 2 parcelles Milan	
	Surtainville	1 parcelle brocoli	
50		3 parcelles cabus	De 10 feuilles à début pomaison
	Val de Saire	2 parcelles Milan	
		3 parcelles navet	
76		1 parcelle Milan	
27	Vallée de Seine	1 parcelle Milan	

Mouche du chou :

Aucune attaque n'a été signalée dans les parcelles du réseau.

Relevé des pièges :

nb moyen de mouche/piège/semaine	Semaine 21	Semaine 22	Semaine 23	Semaine 24	Semaine 25	Semaine 26	Semaine 27	Semaine 28	Semaine 29
Surtainville_chou	0,5	1	0	0	1	0	1	1	1
Val de Saire_navet	0,8	1,5	0,6	1	0	0	1	0,5	0,5
Val de Saire_chou	1,5	2,5	1,5	2	0	0,3	1,8	0	0,9

Prophylaxie :

- La pose d'un voile anti insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

En savoir plus sur les filets : <http://www.grab.fr/wp-content/uploads/2016/04/4-fiche-filets-ctifl-.pdf>

Evolution du risque :

Les captures sont stables voire en progression. Dès qu'il y a un vol, le risque est présent sur les jeunes plantations, les pépinières et tout le cycle des crucifères racines. Evolution à suivre avec les prochains relevés.

Altise :

Selon les parcelles, des altises sont toujours observées :

- Calvados : dans trois parcelles sur 1 à 36% des plants,
- Eure et Seine-Maritime : des altises sont observées sur 100% des deux parcelles du réseau.

Prophylaxie :

- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- Éliminez toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter.
- Favorisez un développement rapide des jeunes plants.
- La pose d'un voile/filet anti insectes dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Par contre, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée.

Cette technique montre une efficacité pour protéger les cultures à condition de choisir une maille adaptée à la taille du ou des ravageur(s) ciblé(s) et d'enfouir correctement le bord des filets dans le sol afin de garantir ainsi une étanchéité parfaite entre la culture et son environnement.

En savoir plus sur les filets : <http://www.grab.fr/wp-content/uploads/2016/04/4-fiche-filets-ctifl-.pdf>

Nuisibilité :

⇒ Le stade sensible va de la plantation au stade 10 feuilles des choux.

Evolution du risque :

Les conditions sont toujours **très favorables** au développement de ce ravageur.

Une surveillance régulière de vos parcelles de jeunes plants est conseillée. Elle vous permettra d'apprécier l'évolution des populations.



Altises sur chou (Sileban)

Pucerons verts et cendrés :

La présence de pucerons est notée ponctuellement sur tous les secteurs.

- La faune auxiliaire est bien présente dans de nombreuses parcelles : présence de pucerons parasités et de coccinelles adultes essentiellement.

Evolution du risque :

Les conditions climatiques sont encore favorables aux pucerons cependant la faune auxiliaire est toujours active. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'action de la faune auxiliaire.

Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

Aleurode :

Des aleurodes à différents stades de développement sont observés dans les parcelles de choux de Milan (hors nord Cotentin) sur 8 à 100% des plants.

Evolution du risque :

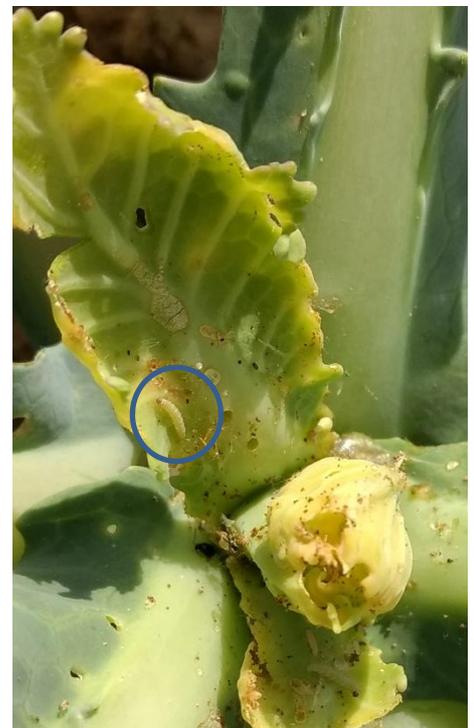
Les conditions sont toujours **très favorables** à leur développement.

Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan et de Bruxelles.

Chenilles :

Des papillons de piérides du chou, de piérides de la rave sont observés dans les parcelles de choux de toute la région.

- Calvados : des chenilles de teigne et de piéride de la rave sont observées dans toutes les parcelles de choux le plus souvent au cœur de ceux-ci sur 12 à 96% des plants. Quelques pontes de piéride du chou sont présentes ponctuellement.
- Surtainville : pas de signalement.
- Val de Saire : des pontes de piérides du chou et des chenilles de teigne ont été observées dans deux parcelles de cabus sur 8 à 12% des plants.
- vallée de Seine : des chenilles de piérides de la rave sont observées dans une parcelle sur 12% des plants.



Chenille, morsure et déjections au cœur d'un chou cabus

Evolution du risque :

Les conditions climatiques actuelles et annoncées **sont toujours très favorables**. Observez le cœur des choux sur les jeunes plants et sur les séries en début de pomaison afin de repérer les toutes premières chenilles.

Les chenilles de noctuelles, de teigne et de piéride de la rave pénètrent dans les pommes et y laissent des déjections.

Alternaria :

Cette maladie est observée dans deux parcelles du nord Cotentin sur 12 à 16% des plants.

Prophylaxie :

- Eliminer les reliquats de culture après récolte.
- Eviter les plantations serrées pour favoriser l'aération.
- Pratiquer des rotations longues.
- Eliminer les crucifères adventices.

Evolution du risque :

Les conditions favorables à cette maladie sont un temps chaud et humide. Le temps sec actuel n'est pas favorable mais il convient de surveiller les parcelles en cas d'irrigation ou d'humidité persistante.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

AGRIAL, Association Bio Normandie, Biopousses, Chambres d'Agriculture de Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Basse-Normandie, SILEBAN et les producteurs

SALADE :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		6 parcelles	
	Mont St Michel	7 parcelles dont 2 frisées	
	Créances	2 parcelles dont 1 en AB	
50	Surtainville	2 parcelles	De jeunes plants à proche récolte
	Val de Saire	3 parcelles	
	La Haye Pesnel	1 parcelle AB	
27		2 parcelles	
76		1 parcelle	

Thrips :

Des thrips sont présents dans trois parcelles du Calvados sur 20 à 50% des plants.

Au Mont Saint Michel la pression est toujours en augmentation, des thrips ont été notés dans trois parcelles de laitues et frisées sur 20 à 88% des plants.

Des larves de coccinelles ont été observées dans une parcelle de frisées au Mont Saint Michel.

Evolution du risque :

Les conditions sont toujours **très favorables** au développement de ce ravageur. Observez vos parcelles afin de repérer les premiers thrips ainsi que les séries en début de pomaison.

Puceron :

Globalement peu de pucerons ailés ou isolés dans les parcelles du réseau.

Secteur	Observations
Calvados	Des colonies de pucerons <i>Nasonovia ribis-nigri</i> ont été observées dans deux parcelles de laitues sur 36 à 84% des plants. Leur présence est en augmentation au nord de Caen.  Dans une parcelle, des larves de syrphes ont été observées. Dans certaines laitues et cette parcelle, des colonies sont quasiment maîtrisées par leur action.
Mont Saint Michel	Présence de pucerons ailés ou isolés dans une parcelle de frisée sur 20% des plants.
Créances	Présence de pucerons ailés ou isolés dans la parcelle sur 4% des plants.
Val de Saire	Présence de pucerons ailés ou isolés dans une parcelle sur 8% des plants.
Surtainville	Présence de pucerons ailés ou isolés dans deux parcelles sur 8% des plants.
La Haye Pesnel	Pas de puceron dans la série en cours de récolte.
Ex Haute-Normandie	Pas de puceron dans les parcelles observées.

Seuil indicatif de risque :

Pour les productions de de frais : 20% de salades occupées par au moins un puceron aptère en été.

Résistance :

Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de *Nasonovia ribisnigri*.



Plus de détails :

<https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/>

Evolution du risque :

Les conditions climatiques sont toujours favorables au développement des pucerons. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies et de contrôler l'installation de la faune auxiliaire.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

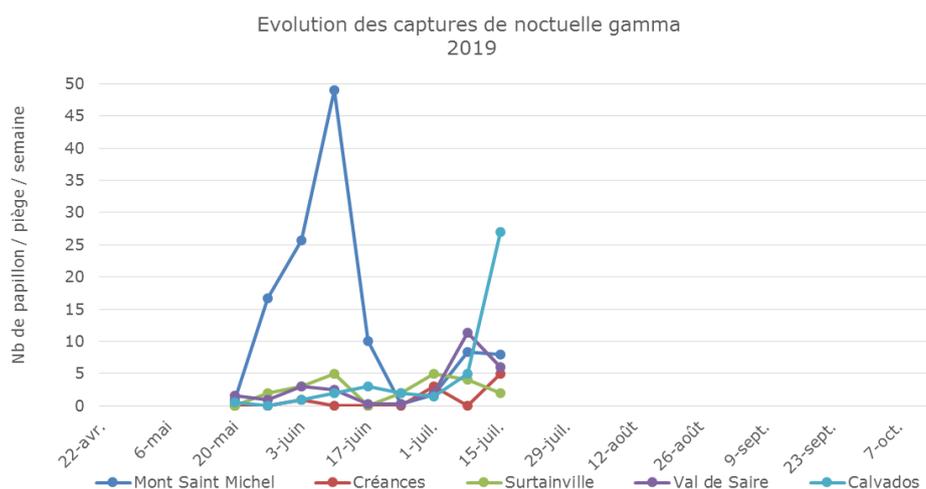
AGRIAL, Association Bio Normandie, Biopousses, Chambres d'Agriculture de Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Basse-Normandie, SILEBAN et les producteurs

Noctuelle gamma :Observations :

Secteur	Observations
Calvados	Des pontes et des chenilles sont observées dans toutes les parcelles sur 4 à 20% des plants.
Mont Saint Michel	Des pontes et des chenilles sont notées dans trois parcelles de laitue sur 4 à 16% des plants.
Créances	Des chenilles sont présentes dans les deux parcelles sur 12% des plants en conduite conventionnelle et 80% des plants en conduite AB.
Val de Saire	Pas de ponte et pas de chenille.
Surtainville	Pas de ponte et pas de chenille.
La Haye Pesnel	Pas de ponte et pas de chenille.
Ex Haute-Normandie	Pas de ponte et pas de chenille.

Piégeage :

Les captures sont en nette augmentation dans le Calvados.

Evolution du risque :

La présence de chenilles augmente sur plusieurs secteurs.

Les conditions climatiques actuelles et annoncées sont toujours favorables. En présence de pontes et/ou de jeunes chenilles **la pression augmente. Observez très régulièrement** vos parcelles afin de repérer les toutes jeunes chenilles. La durée d'incubation varie entre 3 et 18 jours selon la température (source : https://arena-auximore.fr/wp-content/uploads/2014/12/NOCTUELLE_WEB.pdf)

Mouche des semis :Relevé des pièges :

Nb moyen de mouche/piège/semaine		20 mai	27 mai	3 juin	11 juin	17 juin	24 juin	1 juil	8 juil	15 juil
Mont Michel	Saint	A sec	32	75	41	34	28	15	A sec	4

Evolution du risque :

Evolution à suivre, observez vos parcelles.

Mildiou :

Il n'a pas été observé de mildiou dans les stades observés cette semaine.

Prophylaxie :

- arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- attention à la densité de plantation,
- désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

Evolution du risque :

Le temps sec limite son développement. Restez vigilants et surveillez vos parcelles notamment si du mildiou est présent dans l'environnement, en cas de variétés sensibles et les stades proches de la récolte.

Sclerotinia :

Du sclérotinia est toujours constaté dans le sud Manche en AB sur 12% des laitues en récolte.

Nuisibilité :

- *Sclerotinia sclerotiorum* s'attaque à plus de 400 espèces de plantes hôtes : colza, betteraves, pois, carottes, choux, salades, navets, céleri, phacélie, moutarde.
- Seules les céréales permettent de casser le cycle.
- Les températures chaudes et la pluie abondante (ou l'irrigation) sont favorables au développement de la maladie. Le champignon peut se développer entre 2 et 30°C, l'optimum est proche de 20°C.
- Les scléroties peuvent se conserver plus de 12 ans dans le sol.
- Il peut se transmettre par les semences, les eaux de ruissellement, les outils contaminés ou les résidus de cultures insuffisamment enfouis.

Evolution du risque :

En cas de conditions humides et de sols chauds, les stades proches de la récolte sont les plus sensibles. Le risque est inféodé à la parcelle.

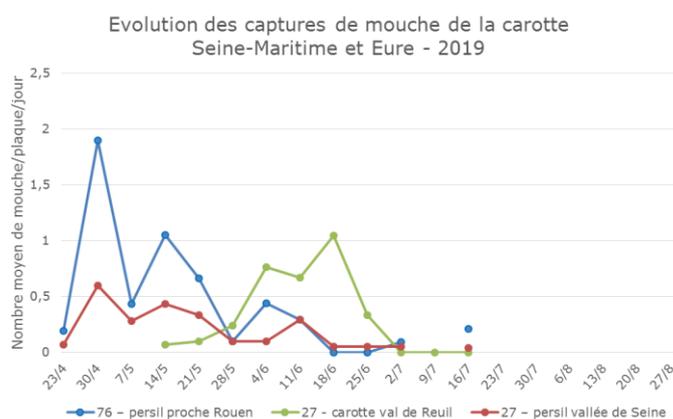
CAROTTE – PERSIL - CELERI :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		1 parcelle de persil	
		1 parcelle de carotte	
		2 parcelles de céleri rave	
50	Mont Saint Michel	3 parcelles céleri rave	Persil : croissance feuillage
	Créances	5 parcelles de carotte	
	Surtainville	6 parcelles de carotte dont 1 en AB	Céleri : jeunes plants à développement foliaire
	Val de Saire	2 parcelles de carotte 1 parcelle céleri rave en AB	
27	Val de Reuil	3 parcelles de carotte	Carotte : de petit crayon à grossissement
		2 parcelles de persil	
		2 parcelles céleri branche	
27	Val de Reuil	1 parcelle carotte en AB 1 parcelle céleri rave	

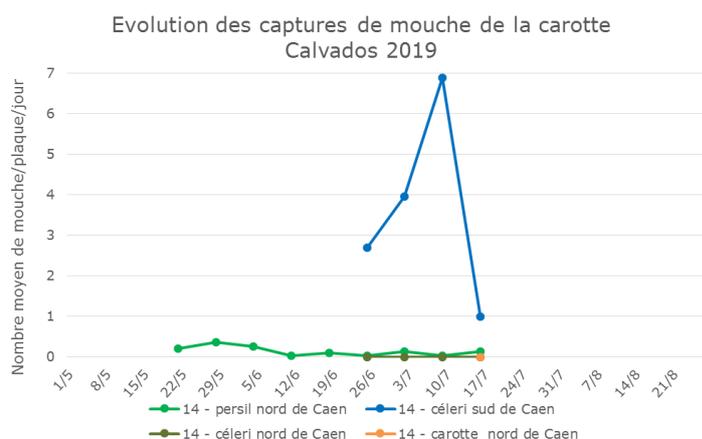
Mouche de la carotte :Relevé des pièges :

- Seine-Maritime et Eure :
Quelques captures sont enregistrées près de Rouen.



- Calvados :

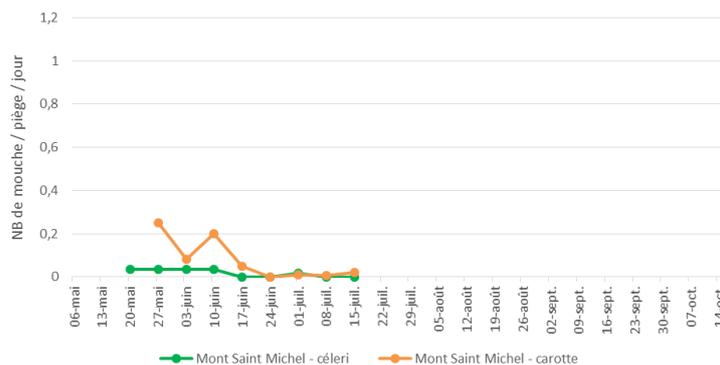
Les captures sont en net recul au sud de Caen en céleri. Dans les autres parcelles les captures sont quasi nulles..



• Mont Saint Michel :

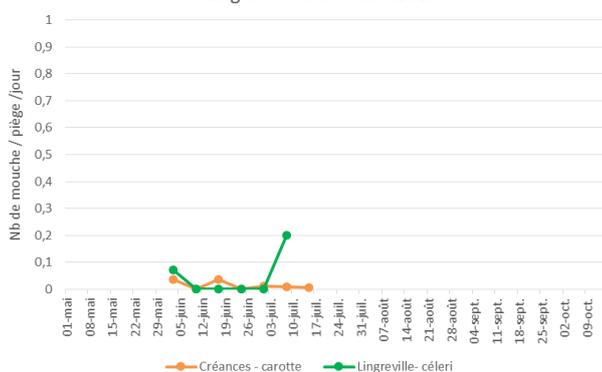
Les captures sont quasi nulles.

Evolution des captures de mouche de la carotte
Mont Saint Michel - 2019

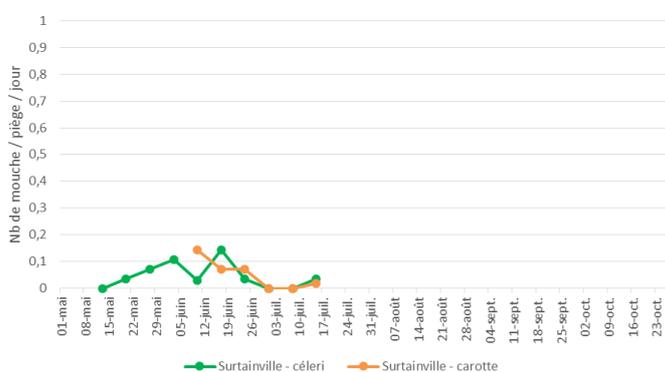


• Côte ouest du Cotentin :

Evolution des captures de mouche de la carotte
Lingreville Créances - 2019



Moyenne des piégeages mouche de la carotte
Surtainville - 2019

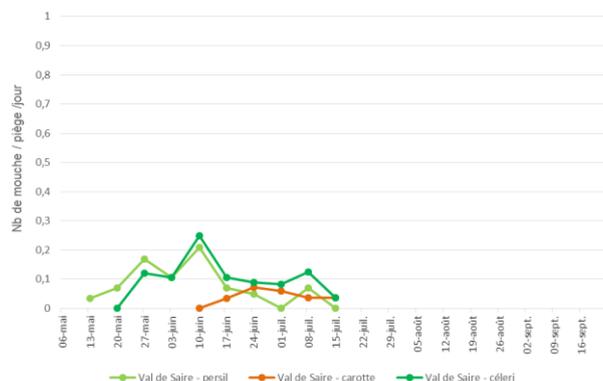


Les captures sont nulles sur le secteur de Créances. Quelques captures sont enregistrées sur le secteur de Surtainville.

Val de Saire :

Quelques captures sont enregistrées.

Evolution des captures de mouche de la carotte
Val de Saire - 2019



Nuisibilité :

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.

Prophylaxie :

La pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les cultures d'Apiacées sensibles.

Evolution du risque :

Les captures sont globalement faibles. Evolution à suivre avec les prochains relevés. Les températures >25°C sont défavorables au vol des adultes et la pupaison est stoppée lorsque les températures sont supérieures à 22°C afin d'attendre des conditions plus clémentes.

Mouche du céleri :

Des adultes de mouche du céleri sont toujours piégés dans le nord Cotentin.

Des galeries sont observées sur le feuillage :

- de céleris branche dans le val de Saire sur 20 à 24% des plants,
- sur céleris rave à Surtainville sur 24% des plants,

Nuisibilité :

Ce sont les asticots de la mouche du céleri qui creusent des galeries sur le feuillage. Une forte attaque peut être préjudiciable sur jeunes plants. Sur céleri branche, la présence de ces mines peut nuire à la qualité commerciale du produit.

Seuil indicatif de risque :

Sur céleri-rave : sur jeunes plants, jusqu'à 3 semaines après plantation.

Sur céleri-branche : pendant tout le cycle, dépréciation du feuillage.

Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

Evolution du risque :

Période à risque toujours en cours sur les céleris branche. Observez la présence de galeries sur le feuillage de vos plants.



Galeries sur jeune plant de céleri

Septoriose :

Cette maladie est stable dans une parcelle du Mont Saint Michel où les feuilles âgées de plusieurs plants sont atteintes.

Des taches sont observées sur céleris branche dans le val de Saire sur 16% des plants.

Prophylaxie :

- Rotation d'au moins 5 ans,
- Broyer les résidus de culture rapidement après la récolte et les enfouir profondément.



Taches de septoriose

Evolution du risque :

L'eau étant indispensable à la germination des spores, les conditions climatiques actuelles sont toujours défavorables au développement de cette maladie. A surveiller en cas de très fortes rosées.

« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »



Le **biocontrôle** vise la protection des plantes en privilégiant l'utilisation de mécanismes et d'interactions naturels. A l'inverse de la lutte chimique, il est fondé sur la gestion des équilibres des populations d'agresseurs plutôt que sur leur éradication.

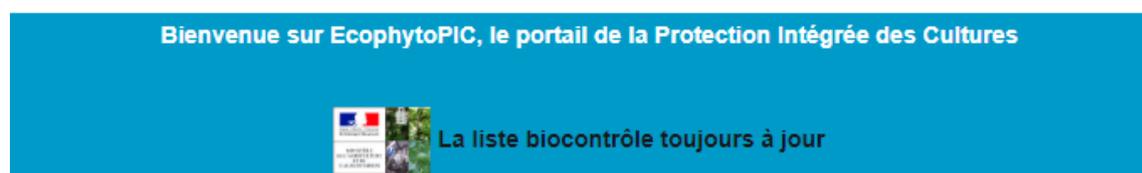
Afin d'informer et de sensibiliser les partenaires du plan Ecophyto normand, les 5 fiches techniques de biocontrôle conçues par l'IBMA (Association Internationale des Producteurs de Produits de Biocontrôle) ont été « labellisées Ecophyto », avant d'être rééditées et diffusées en région :

- ❖ Biocontrôle
- ❖ Macro-organismes
- ❖ Micro-organismes
- ❖ Médiateurs chimiques
- ❖ Substances naturelles

<https://calvados.chambres-agriculture.fr/environnement/ecophyto/biocontrole/>

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages

Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : <http://www.ecophytopic.fr/>



FOCUS DESHERBAGE MECANISE :

Le projet CasDAR 775 « Agroéquipements et agroécologie : muscler le conseil pour allier économie et performance » associant la Chambre régionale d'agriculture de Normandie, la Fédération régionale des cuma de l'Ouest, la Fédération des cuma de Basse-Normandie, la Fédération départementale des Cuma de l'Eure, AS-Normandie, CER France, Littoral Normand et le Sileban, **visé à faire connaître les efforts de producteurs pour la mise en place de pratiques plus agroécologiques.**

Des vidéos ont été et vont être conçues sur le sujet, pour expliquer l'intérêt que peuvent avoir les agroéquipements dans une démarche agroécologique. Une vidéo sera consacrée spécifiquement aux légumes et présentera donc les machines de désherbage mécanique déployées dans les bassins de production.

1ère VIDEO :

<https://normandie.chambres-agriculture.fr/toutes-nos-vidéos/video/fiche/agroéquipement-et-agroécologie/>

Partenaires financiers



Partenaires scientifiques et techniques



Plus d'infos :

<http://www.jardinsdenormandie.com/sileban/p%C3%B4le-recherche/m%C3%A9canisation-casdar-775.aspx>

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Crédit photos : FREDON BN sauf mention particulière

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

AGRIAL, Association Bio Normandie, Biopousses, Chambres d'Agriculture de Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Basse-Normandie, SILEBAN et les producteurs